
SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1907-1908.

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON AU 2 AVRIL 1908.

Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

1.	117.
----	------

Par pétition datée de Rhisnes, les sieurs Poncin et consorts, membres du personnel enseignant moyen et primaire, exposent que les professeurs et instituteurs sont exclus du bénéfice de la loi du 10 janvier 1886, qui a relevé le maximum des pensions civiles.

Les pétitionnaires estiment qu'il conviendrait de relever, en faveur des instituteurs primaires dans la liquidation de leurs pensions, le coefficient de $1/55$ à $1/50$.

En ce qui concerne le maximum des pensions, ils demandent d'être traités sur un pied d'égalité avec les autres fonctionnaires de l'Etat.

Mêmes pétitions de membres du personnel enseignant moyen et primaire, datées de Gheel, Marcinelle, Le Rœulx, Vielsalm, Assebrouck, Nassogne, Termonde, Ostende, Laeken, Denderbelle, Gand, La Hestre, Hoorebeke-Sainte-Marie, Tamines, Lokeren, Ampsin, Huy, Hoogstraeten, Langemarck, Ixelles, Bastogne, Glabbeek, Biévène, Bruxelles, Anderlecht, Niel, Hérinnes, Kieldrecht, Malines, Blankenberghe, Saint-Nicolas-lez-Liège, Cuesmes, Haecht, Louvain, Beyne-Heusay, Florenville, Auderghem, Rochefort, Hérenthals, Oupeye, Havelange, Anderlues, Chastre, Chimay, Hannut, Berchem, Lessines, Braine-le-Comte, Bouchout, Hobo-

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

ken, Hove, Rachamps, Edegem, Baileux, Ypres, Momi-
gnies, Bourlers, Saint-Remy-lez-Chimay, Seloignes,
Macon et Lompret.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts,
avec prière d'un bienveillant examen.*

2. 44. Le Conseil communal d'Anderlecht émet le vœu que,
dans l'intérêt de la santé publique, les Chambres légis-
latives votent, au plus tôt, une loi édictant les mesures
nécessaires pour rendre obligatoire la déclaration des
cas de maladies contagieuses.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.

3. 172. Par pétition datée d'Ixelles, le sieur Arthur de
Cannart d'Hamale prie le Sénat de discuter d'urgence
la création d'une marine militaire.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

4. 71. Le nommé René Praet, détenu à la prison de
Louvain, se plaint itérativement d'un déni de justice.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

5. 175. Le Conseil communal de Sprimont émet le vœu « de
voir établir par les Chambres législatives, le plus tôt
possible, le service personnel et obligatoire — à titre
transactionnel — en attendant l'application du système
de la nation armée. »

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Numéros
d'ordre. Numéros
du registre des
pétitions.

6. 169. Le sieur Arthur de Cannart d'Hamale « prie le Sénat de prendre des mesures contre les étrangers qui se mêlent de nos affaires. »

DÉCISION :

Ordre du jour.

7. 168. Le sieur Arthur de Cannart d'Hamale « prie le Sénat de nommer une commission de sept membres pour s'occuper des affaires coloniales. »

DÉCISION :

Ordre du jour.

8. 95. Le Conseil communal de Rouvrex réclame l'abrogation de l'article 310 du Code pénal.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

9. 127. Le Conseil communal de Houdeng-Aimeries émet le vœu « de voir modifier la législation sur les inhumations, de façon à autoriser la crémation facultative des cadavres humains. »

Même pétition des Conseils communaux de Mons, Ghlin, Cibly, Lodelinsart et Herstal.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et à M. le Ministre de la Justice.

10. 164. Le Conseil communal de Cibly émet, à l'unanimité, le vœu de voir les Chambres législatives décréter à tous les degrés le suffrage universel pur et simple, en faveur de tous les citoyens mâles âgés de vingt et un ans et ayant six mois de résidence dans la commune.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

11.

173.

Le Collège des bourgmestre et échevins d'Anderlecht transmet au Sénat une expédition de la délibération relative aux vœux adoptés par le Conseil communal en faveur :

1° Du suffrage universel pur et simple à la commune et à la province et de la revision constitutionnelle;

2° De l'établissement pour les élections communales du régime de la représentation proportionnelle intégrale;

3° De l'extension du droit électoral aux femmes.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

12.

177.

Le Conseil communal d'Ixelles émet le vœu de voir la Législature prendre les mesures nécessaires pour l'unification des lois électorales et l'adoption du suffrage universel pur et simple à vingt-cinq ans, et de la représentation proportionnelle intégrale à toutes les élections.

Même pétition du Conseil communal de Dampremy.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

13.

459.

Le Conseil communal de Pironchamps émet un vœu en faveur du suffrage universel pur et simple.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

14.

160.

L'Administration communale d'Ath prie la Législature de voter à bref délai une loi établissant le suffrage universel pur et simple avec application intégrale de la représentation proportionnelle.

Même pétition du Conseil communal de Hodimont.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

15.

147.

Le Conseil communal de Wasmes émet le vœu de voir le Gouvernement et les Chambres législatives établir sans retard le suffrage universel pur et simple à vingt et un ans avec six mois de résidence.

Même pétition du Conseil communal de Lodelinsart.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

16.

148.

Le Conseil communal de Herstal émet le vœu de voir « les Chambres législatives belges décréter la revision constitutionnelle le plus tôt possible et, à titre subsidiaire, réformer, à bref délai, tout au moins la loi électorale provinciale et communale dans le sens du suffrage universel pur et simple à vingt et un ans et six mois de résidence avec application intégrale de la représentation proportionnelle. »

Mêmes pétitions des Conseils communaux de Beyne-Heusay, Hornu, Gosselies, Saint-Nicolas-lez-Liège, Rouvieux, Sprimont, Jette-Saint-Pierre, Seraing, La Louvière, Montigny-sur-Sambre, Schaerbeek, Bressoux, Jupille et Saint-Georges-sur-Meuse.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

17.

147.

Le Conseil communal de Cuesmes émet le vœu « de voir le Gouvernement et les Chambres législatives établir sans retard le suffrage universel pur et simple à vingt et un ans et six mois de résidence, à tous les degrés. »

Même pétition du Conseil communal d'Eugies.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

18.

181.

Le Conseil communal de Gand émet le vœu de voir introduire le suffrage universel pour les élections communales à l'âge de vingt-cinq ans, avec application de la représentation proportionnelle et l'octroi d'une

Numéros
d'ordre. Numéros
du registre des
pétitions.

seconde voix au père de famille âgé de trente-cinq ans, sans autres conditions que celle d'une résidence d'une année.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

19. 156. Par pétition datée d'Anvers, le sieur Simons, volontaire avec prime de 1894, ayant servi au 6^e régiment d'artillerie, demande le remboursement du reliquat de sa prime.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

20. 153. Les sieurs Brusseleers et Dries, respectivement président et secrétaire de la Ligue des instituteurs catholiques d'Anvers, demandent que les écoles adoptables soient mises sur le même pied que les écoles adoptées. Les pétitionnaires émettent, à cet égard, quelques vœux dont la réalisation serait de nature à améliorer la situation du personnel de ces écoles.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.

21. 150. Par pétition datée d'Ixelles, le sieur Arthur de Cannart d'Hamale prie le Sénat de multiplier les travaux somptuaires à Bruxelles.

DÉCISION :

Ordre du jour.

22. 179. Par pétition datée d'Anvers, le sieur Goris, Joseph, âgé de soixante-cinq ans, se plaint de ce que l'autorité judiciaire pratique, depuis deux ans, saisie-arrêt sur la totalité de son salaire.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
23.	178.

Par pétition datée d'Anvers, le sieur Chevalier prie le Sénat « de vouloir édicter une disposition légale aux termes de laquelle il sera interdit aux administrations publiques et privées d'établir des tirages de lots à primes de 250,000 et 500,000 francs, ou plus forte somme. »

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

24. 182. Le Conseil communal de Farciennes émet le vœu de voir les Chambres législatives :

1° Décréter la revision constitutionnelle le plus tôt possible et, à titre subsidiaire, réformer à bref délai, tout au moins, la loi électorale provinciale et communale dans le sens du suffrage universel pur et simple à vingt et un ans et six mois de résidence ;

2° Inscrire dans la loi la nomination des bourgmestres par les conseils communaux ;

3° Voter à bref délai une loi décrétant l'instruction obligatoire ou, tout au moins, un temps déterminé de fréquentation d'école pouvant donner aux enfants une instruction suffisante.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur
et à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

Le Président,
ALF. SIMONIS.